

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



PEINES D'ENFANT

Malgré les chauds baisers, les chants pleins
 [de tendresse,
 La mère ne sait point conoler son trésor ;
 Son cœur est impuissant à chasser la tristesse
 Du front de l'ange aux boucles d'or.

Pourquoi donc le gaité seraine
 A-t-elle fui ton front joyeux ?
 Dis, mon fils, pourquoi cette peine
 Et ces pleurs qui mouillent tes yeux ?

Ces larmes à mon cœur, chéri, sont bien amè-
 [res,
 A mon cœur si brûlant qu'il voudrait t'adorer ;
 Le ciel, blonds chérubins, vous envoie à vos
 [mères
 Pour leur sourire et non pleurer.

—Depuis la grande nuit, tu sais, mère, à l'é-
 [glise
 J'allais à chaque jour prier l'Enfant-Jésus ;
 Ce matin, dans sa crèche, ô cruelle surprise !
 Le cher petit ne dormait plus.

J'ai d'abord pensé que les anges,
 Voyant qu'il avait froid, la nuit,
 Pour lui donner de plus chauds langes
 L'étaient venus prendre sans bruit.

Je me mis à genoux pour dire ma prière,
 Mais il ne revint pas et j'attendis en vain ;
 Toi, tu dois le savoir, oh ! dis, petite mère,
 Ne reviendra-t-il pas demain ?

La mère souriait..Souvent dans cette crèche,
 Seul, loin du ciel, Jésus en silence pleurait ;
 De sa couche la paille aussi n'était plus frat-
 [che

Et, quand il faisait froid, le doux enfant
 [souffrait.

—Veux-tu, maman, pour être bonne,
 Tu vas faire un joli berceau ?
 Et Jésus, si je le lui donne,
 Viendra peut-être de nouveau.

O naïve candeur ! ô grâce de l'enfance !
 Bèves purs et dorés dont le charme est si
 [doux !

En quittant les sentiers riants de l'innocence,
 Aux ronces du chemin pourquoi vous laissez-
 [nous !

Enfants, gardez toujours cette divine flamme
 Que le Sauveur lui-même allume dans vos
 [cœurs ;
 Il aime à demeurer au temple de votre âme.
 Vos larmes, votre amour allègent ses douleurs.
 Tant de cœurs, pour Jésus, ne sont plus
 [qu'une étable,

Qu'un gîte immonde, obscur, où règne un
 [froid de mort ;
 Tant d'ingrats l'ont banni, lui, seul bien vé-
 [ritable,
 Et, le front dans la fange, adorent le veau
 [d'or !
 TRIFLUVIANUS.

Chronique écolière

Les choses ne languissent pas au Séminai-
 re. Les examens, le congé, la lecture des no-
 tes, etc., tout cela est maintenant du domaine
 du passé et, le matin du 1er février, le second
 semestre se trouvait à son poste, prêt à com-
 mencer sa tâche. Le premier semestre est
 fini ; il a passé bien vite, comme tout ce qui
 passe, laissant après lui ses joies et ses peines.
 Encore quelques mois, et puis les vacances :
 du courage donc et bâchons fort. Dehors,
 il a fait un temps affreux pendant toute cette
 quinzaine : c'est le sport qui en souffre le plus.
 Les Petits seuls, pas frileux certes, semblent
 le soutenir de ce temps-ci, et l'empêcher de
 mourir tout à fait.

La retraite de vocation pour les Physiiciens
 et Rhétoriciens s'est terminée dimanche, 3
 février. Avec la permission de M. le Supé-
 rieur, nous sommes allés passer l'après-midi
 à Saint-Anne, chez le Rév. M. Lemieux. Du
 chant, de la musique, plusieurs morceaux de
 musique vocale et instrumentale répétés par
 un phonographe, et voire même quelques
 parties de cartes nous ont fait agréablement
 passer le temps. Au nom de mes confrères,
 un gros merci à M. le curé.

Vendredi, 9 février, avait lieu, dans notre
 chapelle, une bien belle cérémonie. C'était
 l'érection d'un nouveau chemin de la Croix,
 don généreux de Mgr Labrecque à notre cha-
 pelle. La bénédiction et l'installation furent
 faites par Sa Grandeur elle-même qui, avant
 de commencer, nous adressa quelques paroles
 éloquentes, nous montra l'utilité du che-
 min de la Croix et nous exhorta à faire avec
 zèle ce saint exercice.

De ce temps-ci, à la salle des Grands, nous
 sommes en pleine révolution. En révolu-
 tion !... Je vous vois déjà frémir à ce mot.
 Rassurez-vous cependant, c'est une révolu-
 tion des plus inoffensives et du plus paisibles,
 si telle peut être une révolution. Il n'y a ni
 sang versé, ni suspects emprisonnés, ni sur-
 tout de nobles guillotinés. Je veux sim-

plement parler des élections de notre nouvel-
 le société, le Parlement Modèle. Voici ce
 qui en est. Lors des dernières élections, il y
 a quatre mois, il y avait deux partis bien
 tranchés : la République et la Royauté.
 Après une lutte ardente entre les députés de
 chaque parti, les royalistes remportèrent
 la victoire par une voix de majorité. Vite, on sa-
 cre un roi, on nomme des ministres. Hélas !
 faut croire que ces braves ministres étaient
 peu au fait de leurs fonctions, ou avaient dé-
 pensé tout leur feu dans la lutte ; toujours
 est-il que, pendant quatre mois, il se reposè-
 rent... sur leurs lauriers. La chambre ne
 si gra pas une seule fois. Il fallait un coup
 d'État ; il ne se fit pas attendre. L'ex-Premier
 ministre républicain, M. A. Boily, pris
 d'indignation d'une part à la vue d'une si opi-
 niâtre apathie chez un gouvernement, et
 convaincu d'autre part que la République est
 condamnée à rester toujours dans l'opposition,
 crée un tiers parti ; le National. Le brave
 ex-ministre croit par là arriver plus sûrement
 au pouvoir ; mais, on dit que les grandes cau-
 ses sont toujours les plus persécutées. Voilà
 qu'un autre ministre, M. P. Morel, pour te-
 nir tête au parti national, forme un quatrième
 parti : la Constitution, pour remplacer la
 royauté impotente. Une lutte gigantesque
 s'engage entre les deux nouveaux partis.
 Des deux côtés, on fait des prodiges de va-
 leur. La présentation des candidats a lieu,
 puis les élections et le pauvre parti national
 est battu, mais certes, battu honorablement :
 il lui manquait seulement la voix de l'officier-
 rapporteur. On dit que l'Opposition va être
 formidable. Attention, les vainqueurs !
 On parle aussi un peu de contestation
 dans un certain comté où il y aurait un fraudeur.

Les exercices de nos Quarante-Heures ont
 eu lieu cette semaine. Cette année, grâce
 aux spacieuses dimensions de notre nouvelle
 chapelle, le public était invité à y assister.
 DAMASE POTVIN,
 Elève de Rhétorique.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Commercial Union d'Angleterre
 Limitée
 Capital et Réserve, \$32,000,000
FEU, VIE ET MARINE
 J.-Ed. SAVARD, Gérant.
 Agent pour Chicoutimi et le Lac-St-Jean.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très-avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

THS DUPERRÉ,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 16 Février 1901.

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

Le dernier document émané du génie de N. S. Père le Pape Léon XIII est comme le couronnement des immortelles encycliques qui, tour à tour, sont venues trancher, avec la sûreté de l'infailibilité, toutes les questions qui occupent les esprits sérieux et agitent les masses. Chaque fois que le Saint Père a parlé, il l'a fait avec une telle maturité, une telle supériorité de raisons, une telle force et une telle lucidité de doctrine, que pas une intelligence, même chez les adversaires de notre foi, n'a osé discuter ses conclusions, ni même songé à le faire. Sa parole subjugué le monde, en l'illuminant, et nous assistons au suprême triomphe du magistère infailible de l'Église du Christ.

L'âge moderne, avec ses découvertes scientifiques, les progrès de son industrie, la vulgarisation de l'instruction, ses idées un peu outrées des libertés individuelle, sa soif insatiable de bien-être, et son orgueil, avait besoin d'un flambeau toujours allumé, toujours brillant, qui guidât ses pas dans sa marche trop-agitée.

Toutes ces formes du progrès, qui révèlent, à des degrés divers, le développement des connaissances humaines et la recherche infatigable de la raison pour trouver le vrai, ont créé un état de chose tout nouveau ; la société n'a pas eu le temps ni la force de se tenir au courant, et il en est résulté un défaut d'équilibre qui pouvait entraîner d'affreux bouleversements.

Les chercheurs se sont mis à l'œuvre pour trouver une solution, un remède au mal. Beaucoup cherchent encore et chercheront longtemps, s'ils persistent à se tenir en dehors de l'enseignement de l'Église. Plusieurs, qui ont cherché le remède dans la doctrine catholique, ont parlé de socialisme chrétien, de démocratie chrétienne ; comme il arrive ordinairement en pareils

cas, on est, dans la discussion, allé trop loin. Les uns se sont tenus dans un rigorisme inflexible, prétendant que la moindre innovation compromettrait tout à jamais ; d'autres se sont lancés dans les nouveautés sans y regarder, et sont tombés qui dans l'américanisme, qui dans le néo-catholicisme, qui même dans le socialisme. Enfin, la Lettre apostolique sur la *Démocratie chrétienne* vient jeter une vive lumière sur cette situation pleine de périls, et montrer la route du salut.

La cause du malaise est dans le fait que les rapports entre le riche et le prolétaire ont complètement changé pendant le dernier siècle, sans que l'esprit chrétien ait présidé à ce changement. En conséquence le Capital et le Travail, guidés par l'égoïsme : amour du lucre chez les uns, désir de jouissances chez les autres, se sont mis en guerre ; des grèves ont éclaté en tous les pays, et des conflits plus terribles encore peuvent surgir d'un jour à l'autre. La démocratie gagne sans cesse du terrain, et si elle n'accepte pas, comme règle, les principes éternels de justice et de charité, mais se laisse entraîner par l'erreur socialiste, lorsque demain elle se reconnaîtra toute puissante, elle pourra détruire de fond en comble la société.

Il faut donc convertir la démocratie.

C'est cette nécessité de faire pénétrer la doctrine chrétienne dans les masses qui a déterminé la publication de la Lettre apostolique sur la *Démocratie chrétienne*.

Le Saint-Père, après avoir mis de côté les termes de *socialisme chrétien*, qui éveillent des idées incompatibles, et après avoir condamné le socialisme où qu'il se trouve, s'arrête à l'expression *démocratie chrétienne* et la consacre. Il définit ce qu'il faut entendre par là, et en marque les limites précises.

Ce document dont s'inspireront désormais tous ceux qui voudront travailler à rétablir l'équilibre et l'ordre dans la société, s'impose non seulement à la conscience des catholiques, mais encore à la méditation de tous les sociologues, à quelque doctrine qu'ils appartiennent.

LIVIVS.

Le duc de Broglie

Le duc Albert de Broglie, qui vient de mourir, était fils du duc Victor de Broglie et petit-fils de Madame de Staël par sa mère. Il fut longtemps connu sous le titre de prince de Broglie. Les Broglie sont d'origine italienne et vinrent en France avec Mazarin. Plusieurs se sont illustrés dans l'armée, dans l'administration et dans l'Église. Le père de notre défunt forma le premier cabinet de Louis-Philippe, après avoir figuré au premier rang des *doctrinaires* de la Restauration. Albert de Broglie hérita de lui ses idées politiques. Noble rejeton de l'an-

ancien régime par la naissance, l'éducation et les manières, il voulut néanmoins être de son temps, prétendit, aussi bien et mieux que tout autre, le comprendre, l'expliquer, et, dans une certaine mesure, le diriger. Les événements lui donnèrent un sévère démenti. Esprit spéculatif et quelque peu chimérique, il n'était, paraît-il, pas doué de l'énergie et du coup d'œil nécessaires à l'action. Il ne cessa de poursuivre, dans ses discours et ses écrits, un idéal de liberté et de juste milieu qui eût procuré à la France un bonheur élyséen. Rêve caressé toujours par la bourgeoisie libérale, mais un rêve ! Le duc de Broglie l'avoue lui-même à demi, en ce qui le concerne. Voici ce qu'il écrit dans la préface de ses *Études de littérature et de morale* : " La paix par la liberté ; la paix entre les croyances par la liberté de conscience et de discussion mutuellement respectée ; la paix entre les partis par l'observation commune des règles de la liberté légale ; la paix entre les classes par la liberté complète de la propriété, du capital et du travail, tel est, dirais-je, l'espoir ou le rêve ? dont on trouvera ici partout la trace. Si c'est une chimère, je la poursuis, ou plutôt elle me poursuit en toute occasion, sur les terrains les plus divers, en philosophie, en religion, en politique, même en industrie."

Albert de Broglie avait débuté jeune par la diplomatie, qui le fit secrétaire d'ambassade à Madrid et à Rome. Plus tard il sera ambassadeur à Londres. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Son rôle politique commence en 1863, où il entreprend contre le gouvernement de Napoléon III une opposition d'idées et de principes. En 1871, il est élu député à l'Assemblée nationale. Après avoir concouru à la chute du déplorable Thiers, il est choisi par Mac-Mahon pour constituer un nouveau ministère. Renversé par les efforts de Gambetta, il lutte contre les hommes néfastes du 4 septembre jusqu'en 1877, où il remplace Jules Simon, forcé par le président à se démettre. C'est ce qu'on a appelé le coup d'État du 16 mai, lequel donna la mesure de l'homme d'État chez le duc de Broglie. Tout se passa en

manifestations et en paroles. Au bout de quelques mois, ministre et président étaient à terre. Élu aussi sénateur, il échoua aux élections de 1885 et quitta définitivement l'arène politique.

N'oublions pas de rappeler qu'il avait travaillé en 1873 à la fusion des deux branches de la maison de Bourbon dans la personne du comte de Chambord. L'on sait que la question du drapeau fit tout échouer. Une grande part de responsabilité en revient au duc de Broglie.

Sa gloire littéraire est plus solide. Il collabora dès 1878 à la *Revue des Deux-Mondes*, ainsi qu'au *Correspondant* dont il fut même, avec Montalembert, Lacordaire et de Caux, l'un des fondateurs. Ses articles, réunis en volumes, formèrent les *Études morales et littéraires* et les *Questions de religion et d'histoire*. De *Nouvelles études morales et littéraires* viendront compléter les premières, supérieures par la variété des sujets, la maturité du talent et le charme de l'esprit. On peut citer parmi les autres ouvrages du duc de Broglie la *Liberté divine et la Liberté humaine*, la *Diplomatie et le Droit nouveau*, la *Souveraineté pontificale et la liberté*, le *Secret du Roi*, les *Souvenirs de feu son père* et six volumes sur la guerre de la succession d'Autriche. Mais son œuvre capitale est *l'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*. Dans un magistral *Discours préliminaire*, digne portique du monument, l'auteur expose à grands traits les causes de la dissolution de l'Empire et les progrès simultanés de l'Église. Puis se déroulent en un cours large et limpide, sous les règnes de Constantin, de Constance, de Julien l'Apostat, de Valentinien et de Théodose, les grands événements, sociaux, politiques, religieux, militaires, qui transformèrent le monde à cette époque si glorieuse pour l'Église. Les dernières convulsions du paganisme agonisant, la réunion de l'Église et de l'État opérée par la conversion et le génie de Constantin, la fondation d'une nouvelle Rome sur le Bosphore, la lutte gigantesque d'Athanase contre l'arianisme, la victoire de la foi sur l'hérésie proclamée dans les grandes assises de Nicée et de Constantinople, l'établissement de la

vie monastique, décrite dans des tableaux ravissants, les combats sans cesse renaissants des Romains, tantôt contre les Perses, tantôt contre les Barbares, les fiers empereurs baissant la tête ou pliant le genou sous l'ascendant moral des Basile et des Ambroise, la magnifique floraison des œuvres et du génie catholiques, s'épanouissant au soleil de la vérité, sur un sol fécondé par le sang des martyrs, telles sont les scènes de ce drame poignant qui retrace la fin d'un monde et la naissance d'un monde nouveau, et qui prend sous la touche du "maître historien", comme l'appelle un critique éminent, un éclat et une intensité de vie extraordinaires.

Cet ouvrage est en six volumes, dont deux consacrés au seul Constantin.

La guerre de la succession d'Autriche a également six tomes en trois séries portant les titres de *Frédéric II et Louis XV*, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, *Marie-Thérèse impératrice*. Selon M. Edmond Biré, c'est un livre d'un admirable historien et d'un bon Français. Pour le mettre au-dessus du *Louis XV* de Michelet, il suffit de considérer que le héros de ce dernier, c'est Frédéric, exalté comme bien supérieur à Bonaparte. Son récit de la bataille de Fontenoy est un chef-d'œuvre devant lequel pâlit le tableau d'Horace Vernet. M. de Broglie est sans rival dans les récits d'histoire diplomatique, ajoute l'illustre redresseur des torts de la Révolution et de ses historiens.

L'histoire, chez le duc de Broglie, est, par surrogation, une œuvre d'art, non pas, si l'on veut d'art épileptique, comme chez Michelet, mais d'un art fait de sobriété, de finesse, de proportion, d'harmonie, de couleur, de poésie. Art de peintre et d'écrivain : M. de Broglie est l'un et l'autre. C'est merveille de le voir se jouer au milieu des événements, généraux et particuliers, les relier par un fil ténu et savant, poursuivre sans hâte comme sans effort ses larges développements, déployer avec aisance ses belles et nombreuses périodes, poser dans le jour le plus favorable ses tableaux de genre et ses portraits en pied. Son style porte un cachet de distinction tel qu'on dit que le no-

ble duc en avait un dans toute sa personne. Air et style grand scientifique.

Il fut en outre orateur remarquable. A la chambre ou au sénat, il était très écouté, bien que sa voix et son geste fussent defectueux. On l'admirait surtout à la lecture. Ses discours académiques sont des modèles du genre. Il occupait à l'Académie le XXIII^e fauteuil, dit de Tocqueville. Ses prédécesseurs à ce fauteuil avaient été Jean Baudouin, Charpentier, Chamillard, le maréchal de Villars, le duc de Villars, Loménie de Brienne, Lacuée de Cessac, le comte de Tocqueville, Lacordaire. Il fut reçu par Saint-Marc Girardin.

Le duc de Broglie était un sincère catholique, mais de l'école libérale. Louis Veuillot le malmena fort un jour qu'il s'était montré par trop "impartial" dans l'appréciation d'un détestable ouvrage du comte Alexis de Saint-Priest. Voici la conclusion de l'article que l'*Univers* contenait à son adresse : "Mon Dieu ! nous ne lui demandons pas des témérités. Nous ne lui demandons pas de se compromettre, d'attacher le grelot, de n'avoir point d'amis, de recevoir les premiers coups et les derniers ; d'imiter ces hommes dont il trouve que les combats furent "sans péril", et qui, cependant, ont bien exposé et sacrifié quelque chose, ne fût-ce que le plaisir et l'honneur de recevoir ses compliments. Qu'il fasse autrement, qu'il fasse mieux, qu'il leur montre à mieux faire ; mais qu'il fasse quelque chose ! Ne peut-il rester gentilhomme, homme du monde, devenir même académicien, sans toutes ces révérences et toutes ces embrassades prodiguées à l'ennemi ? Qu'il essaie d'arriver à l'Académie ou ailleurs, autrement qu'en grattant à l'huis du lieu commun. Il y a une meilleure porte, par où quelquefois peut passer un homme tout entier. Nous voudrions que cette porte fût celle des catholiques ; car il leur est plus glorieux et plus profitable d'y attendre en essayant de la forcer, que d'ouvrir l'autre avec le vulgaire passe-partout de la philosophie honnête et du christianisme modéré."

Ces dispositions du duc de Bro-

glie tenaient, sans doute, beaucoup à son tempérament et à ses préjugés d'éducation. S'atténuèrent-elles avec l'âge ? C'est ce que ne fit pas voir son opposition au concile. Sa vie privée fut d'ailleurs irrécusable et sa mort édifiante.

ABNER.

La libre pensée

(Suite)

Maintenant, sans poser encore aucune question sur l'incompétence exacte de la raison philosophique, on peut, je crois, poser comme axiomes de sens commun, ces quatre propositions : 1° la raison humaine n'a pas en elle-même sa loi immanente ; 2° la raison humaine, dans son évolution régulière, n'est pas l'arbitre souverain du vrai et du faux, du bien et du mal ; 3° la raison humaine, dans son développement normal, ne peut pas mettre de côté Dieu ; 4° la raison humaine, si bien constituée qu'on la suppose, ne peut pas assurer, par elle seule, les liens de l'individu, de la famille et de la société.

Donc d'après cela, que faut-il croire de cette omnipotence que s'arroge la libre pensée, et ne peut-on pas croire plutôt à la faiblesse que lui impute la critique et dont l'histoire offre la lamentable expérience ? sur ces deux points, il faut nier l'omnipotence prétendue et soutenir absolument la thèse de la faiblesse de l'esprit humain. J'ai le regret de ne pouvoir aborder, ici, ces deux démonstrations.

Nous venons à la méthode de la libre pensée, à la dialectique si vieille, à la logique qui nie le raisonnement parcequ'elle nie la cause en philosophie, et Dieu en toutes choses. Nous savons déjà que cette méthode, strictement limitée à la constatation du fait expérimental, ne peut constituer une science. De plus l'explication historique des trois états de l'esprit humain, d'abord théologique, puis philosophique, enfin scientifique, ne tient pas debout et son défaut de base lui interdit de légitimer les pratiques du libre examen.

Mais, par-dessus tout, se dresse, sur la route de la libre pensée, le grand obstacle de l'autorité en matière de doctrines. C'est un fait, constant et universel, que l'autorité doctrinale a toujours prévalu dans les sanctuaires aussi bien que dans les écoles ; qu'elle a toujours été invoquée par les hérétiques aussi bien que par les pontifs légitimes ; qu'elle a été également nécessaire en dogme et en morale : et, chose bien plus marquante, qu'elle a été admise même en matière scientifique. Quant au motif de crédibilité, pour l'immense majorité des hommes, la gravitation universelle est un dogme comme l'existence de Dieu.

Ici se présente la question de savoir si la libre pensée est un droit. Un droit externe, impliquant la pleine liberté de ses manifestations, c'est impossible ; un droit interne, quant à l'ex-

cercice naturel de la faculté pensante, oui ; mais quant au droit de régler, par la liberté intellectuelle, l'ordre moral, non. La volonté est soumise aux lois divines et humaines ; cette soumission impose des devoirs, mais implique la négation du droit qui voudrait s'en décharger. Le devoir oblige strictement et écarte le droit contraire.

La libre pensée se légitime au moins par ses résultats ? Non. Ses résultats qui sont la conséquence naturelle de son exercice, l'indifférence ou le fanatisme, sont des maladies de l'âme et les fléaux de la société : maladies également redoutables, car l'une relâche le lien social et l'autre allume la guerre civile.

En examinant, d'une façon toute spéciale, au regard du code civil, l'influence de la libre pensée, il est constant que le code repose sur la notion et l'obligation morale du devoir ; que le code impose, sous peine de châtiement, l'accomplissement du devoir envers les biens et les personnes ; que la libre pensée, transformant la société en confusion, détruit la notion des devoirs et entraîne la révolution du parti social.

En dernière analyse, la morale étant constituée à l'encontre de la libre pensée, il ne faudrait pas seulement, pour l'établir, détruire partout les communautés religieuses, effacer Jésus-Christ et nier Dieu ; il faudrait encore anéantir les codes, les magistratures, les pouvoirs politiques et l'armée qui les défend. L'impossibilité de ces entreprises n'a pas besoin d'être démontrée ; il est clair que le tenter serait déjà un crime ; et si l'on était assez fou pour l'oser, on ne serait jamais assez fou pour l'accomplir.

La libre pensée, battue par toutes les coutumes, se réclame d'une philosophie à venir. C'est confesser qu'aucune philosophie, jusqu'à présent, ne l'autorise ; et l'on peut croire que si, pendant soixante siècles, l'humanité n'a pas découvert cette philosophie, elle ne la découvrira jamais. En tout cas, il faut attendre sa découverte ; lorsqu'elle se produira il sera encore temps de l'examiner ; fonder dessus aujourd'hui ce serait se battre contre des moulins à vent.

Après avoir invoqué la philosophie de l'avenir, le libre penseur invoque, comme échappatoire, l'indifférentisme, puis le scepticisme. On a commencé en porte-flambeaux du genre humain, en révélateur de tous les mystères, en propagateur d'un merveilleux avenir, en agent du progrès indéfini. On aboutit à dire qu'entre le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste, il n'y a aucune différence, ou s'il y en a une, cela importe peu. Autrement, on se réfugie dans les ténèbres, on proclame la mort de l'âme, et, après avoir promis merveilles, on sacrifie au néant. La cause est entendue.

Pour parler net, se poser en libre penseur, c'est déclarer qu'on est un Dieu ou un fou. Un Dieu, c'est difficile à croire, surtout de la part de gens qui disent qu'il n'y en a point ; un fou, cela pourrait bien être. Mais, injure

à part, et nous voulons nous en abstenir, cela peut s'entendre philosophiquement de deux manières. Proclamer la libre pensée, c'est la confusion des idées et des langues : première folie ; c'est décider sa solution uniforme, vérifiée et forte, la grande question du salut des hommes et du salut des peuples.

Cette conclusion n'empêche pas le crédit de la libre pensée. C'est une folie, mais une folie qui prétend s'accréditer, en se déclarant universelle. Peut-être est-ce trop dire, mais réserve faite, peut-on comprendre qu'un siècle si infirme, se rengorge avec tant d'assurance.

Notre bouquet spirituel, c'est qu'il se lèvera, parmi les croisés de Chicoutimi, un brave pour écrire un ouvrage sur les prescriptions contre la libre pensée.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur et excellent ami, avec ces considérations plutôt indiquées que développées, mes meilleurs hommages.

JUSTIN FÈVRE,
Protonotaire Apostolique.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

Voilà une publication éminemment utile et qui s'embellit d'année en année, grâce à l'esprit d'entreprise des éditeurs, MM. Cadieux & Derome. Depuis quelques années sur out le *Canada ecclésiastique* est devenu un volume considérable illustré de belles photographures des évêques canadiens.

Nos félicitations aux éditeurs, et nos remerciements pour l'envoi gracieux d'un exemplaire.

S'il nous était permis de faire une suggestion, nous prions MM. Cadieux et Derome d'ajouter, dans la nomenclature des paroisses du Canada, une colonne où serait inscrit le nom du bureau de poste, ou, si l'on veut, le nom païen de la localité, puis de publier, tous les trois mois par exemple, une liste révisée des noms des prêtres contenant soigneusement les changements survenus. Mais elle serait peut-être trop dispendieuse, notre suggestion.

MESSIEURS LES MARCHANDS SECRÉTAIRES DE MUNICIPALITÉS

— ET —
**INSTITUTEURS
TROUVERONT A NOS MAGASINS**

L'assortiment le plus complet de Livres d'Écoles, Livres blancs pour municipalités, Cartes géographiques et Fournitures d'Écoles et de bureau en général.

Machine à écrire "EMPIRE" vendue \$60.00

LIBRAIRIE GUAY-GOUBOUT
CHICOUTIMI

COTE, BOIVIN & CIE
IMPORTATEURS

ÉPICERIE

PROVISIONS

FERRONNERIES

En gros

N. B. — Nous faisons une spécialité de matériaux de constructions de toutes sortes.

CHICOUTIMI